

Le 18/01/2019, Saint-Denis

PLANNING DES COLLECTES DE SANG

L'Établissement Français du Sang La Réunion - Océan Indien vous informe des collectes mobiles de sang organisées du Lundi 21 au samedi 26 janvier 2019 :

Lundi 21 janvier 2019

● CARREFOUR GRAND EST, STE SUZANNE de 13h00 à 17h00

Mardi 22 janvier 2019

● MAIRIE, ST JOSEPH08h30 à 12h30

Mercredi 23 janvier 2019

● SALLE DES FETES, PLAINE DES PALMISTES 08h30 à 12h30

● LEADER PRICE, LA SALINE 13h00 à 17h00

Jeudi 24 janvier 2019

● SALLE ESE LA MONTAGNE, ST DENIS 08h30 à 12h30

● JUMBO SAVANNAH, ST PAUL 13h00 à 17h00

Vendredi 25 janvier 2019

● JUMBO SAVANNAH, ST PAUL 13h00 à 17h00

● PAROISSE ST AUGUSTIN, RAVINE DES CABRIS 08h30 à 13h00

Samedi 26 janvier 2019

● JUMBO SAVANNAH, ST PAUL 09h00 à 15h00

SITES FIXES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI :

EFS St Denis : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00 et le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

Important : Accessibilité du Parking CHU F. GUYON.

L'EFS prend en charge les frais de parking des personnes qui se présenteront pour faire un don.

La démarche est la suivante : le donneur gare son véhicule dans le nouveau parking, récupère le ticket à la borne et se rend ensuite dans les locaux de l'EFS.

Après son don du jour, le compostage du ticket se fait au sein même de l'EFS Site de St Denis auprès de la secrétaire d'accueil.

EFS St Pierre : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00 et le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

En cas de doute sur votre éligibilité au don de sang, un médecin EFS peut vous répondre :

- **EFS St Denis** : 0262 90 53 81
- **EFS St Pierre** : 0262 25 48 01

Ce qu'il faut savoir pour donner son sang

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- Vous avez entre 18 et 70 ans
- Vous êtes en bonne santé
- Votre poids est au moins égal à 50 kilos
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement

IMPORTANT :

Vous ne pouvez pas donner votre sang si vous avez été transfusé

Une femme peut donner 4 fois par an et un homme peut donner 6 fois par an

DANS CERTAINES SITUATIONS, VOUS DEVREZ ATTENDRE POUR DONNER VOTRE SANG :

- 7 JOURS après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 JOURS après des soins dentaires (sauf détartrage et soin de carie : 1 jour)
- 14 JOURS MINIMUM après une fièvre.
- 4 MOIS après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (Notamment Madagascar et Mayotte)
- 4 MOIS après un tatouage ou un piercing
- 4 MOIS après une intervention chirurgicale avec anesthésie générale
- 4 MOIS après une endoscopie (fibroscopie, coloscopie...)
- 6 MOIS après un accouchement (l'allaitement ne constitue pas une contre indication)

Ne pas oublier :

- Manger normalement le matin
- Penser à bien vous hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité